



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104311>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-104311**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-99249

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 05/09/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Pays de Blain Communauté

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24440045300035

Ville : BLAIN

Code postal : 44130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Restructuration et extension de l'ancienne gare de Blain en vue de la réalisation d'une Maison Intercommunale des Services au Public (MISAP) en matériaux biosourcés.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - Construction de l'extension de la gare existante, actuellement le siège de la communauté de communes, - Restructuration intérieure du bâtiment existant de l'ancienne gare, - Adaptations ponctuelles des locaux de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF), - Aménagements paysagers extérieurs et intérieurs attendus pour la valorisation de l'équipement.

Section 4 - Informations rectificatives

- - Ajout CCAP - Règlement de consultation : o Report de la date de remise des offres au 13 octobre 2025 à 12 heures o Une nouvelle date de visite : jeudi 25 septembre 2025 à 15 heures o Renseignements complémentaires jusqu'au 1er octobre 2025 à 12 heures
PIECES GENERALES : - Mise à jour du rapport amiante (moins de zones concernées) - Ajout de la notice thermique et

RT existant CCTP - Pour tous les lots : Modification de la valeur de la perméabilité à l'air. La perméabilité à l'air sera inférieure ou égale à $Q4 \text{ Pa-surf} = 0.9\text{m}^3/\text{h.m}^2$ - Liste des modifications par lot annexée

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2025